

## ORIENTATION

### Que faire après le bac ?

## DOSSIER

# C'est le moment de se décider

La saison de l'orientation est ouverte pour les lycéens. À partir du 20 janvier, ils vont devoir formuler leurs vœux d'admission dans les établissements d'études supérieures. Le calendrier des démarches s'étend jusqu'à cet été, puis les lycéens deviendront étudiants.

Les élèves de terminale n'ont pas encore passé le bac mais doivent déjà penser à ce qui se passera après. Et pour certains, l'affaire est loin d'être entendue. « Je dirais que la moitié des élèves savent ce qu'ils veulent faire ou du moins vers quelles études tendre ou hésitent entre deux projets. L'autre moitié ne sait pas ce qu'elle veut faire... », reconnaît l'une des conseillères d'orientation psychologue (COP) du

lycée Thomas-Corneille de Barentin, Aurélie Mercereau.

### Dématérialisation

Pourtant d'ici dix jours, il faut trouver quelques lignes. Le 20 janvier, ce sera l'ouverture du site Admission post-bac « APB ». Les élèves vont une liste de « vœux » d'études qu'ils souhaitent. « L'élève peut formuler 24 vœux, dont la moitié se répartissent en filières sélectives de BTS, en filière générale, ils sont de demander une licence, un muni, au cas où leurs autres vœux ne sont pas retenus. La liste est longue, il ne faut pas s'arrêter au dernier moment », précise la COP. En moyenne, un élève a sept vœux, à Barentin.

### Le calendrier

Du 20 janvier au 20 mars, saisie des vœux. Jusqu'au 2 avril, date limite de confirmation des vœux et envoi des dossiers-papier. Du 3 au 6 mai, vérification de la réception des dossiers-papier. Jusqu'au 31 mai, modification possible de l'ordre des vœux. Du 8 au 13 juin, première phase d'admission et réponse des candidats. Du 24 juin au 9 septembre, procédure complémentaire.

### Des nouveautés

Tous les ans depuis sa création en 2009, le dispositif évolue. De nouveaux établissements intègrent par exemple la liste des possibles, comme par exemple cette année le diplôme d'éducateur au Havre ou



Aurélie Mercereau, conseillère d'orientation, élève de la STMG à Comaille, venue en rendez-vous avec un senior en fin de lycée. La conseillère d'orientation psychologue encourage vers d'autres alternatives pour multiplier ses chances.

d'assistant de service social Cantelieu. Certains n'y figurent pas, comme les concours d'écoles d'ingénierie ou Sciences Po. « Dans ces cas, l'élève doit prendre directement contact avec l'établissement

concerné ». Dans la phase suivante, ils devront hiérarchiser ces vœux. « Le bon sens veut qu'ils mettent premier le diplôme qu'ils préfèrent. Mais ensuite, cela peut ressembler à un casse-tête stratégique, car

faut aussi privilégier des éléments où ils ont le plus de chances d'être reçus, c'est de cela dont discutons ensemble ». Et

« les établissements classe des dossiers reçus en fonction de leur pédagogie, sans oublier l'ordre de préférence », assure Aurélie Mercereau, qui garantit ainsi la diversité de chaque dossier et l'égalité entre les futurs étudiants.

L'autre grand changement de 2016 concerne les diplômes. Plus demandés à la fac. « Faut privilégier la première année de licence, première année de santé (pour la fac de médecine entre autres), les staps (sport) et certains droits sont des filières submergées. Pour éviter que certains puissent pas s'inscrire, ils peuvent préciser dans leurs vœux un ordre de préférence dans les vœux les plus proches qui proposent le diplôme. En l'occurrence, pour nos élèves, s'ils demandent Rouen, ils doivent aussi demander Caen ou Le Havre en 2<sup>e</sup> choix ».